



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

BURUNDI

Une évolution violente vers un monopartisme déguisé, une monarchie de droit divin et la suprématie du roi qui enrichit et/ou spolie ses sujets

*Rapport sur la gouvernance et les droits
socio- économiques au Burundi.*

mai 2019

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0. INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE GENERAL D'INTOLERANCE ET DE VIOLENCES POLITIQUES A LA VEILLE DES ELECTIONS DE 2020	3
II. DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES OU DES VOLS ORGANISES ET/OU DES RANÇONNEMENTS	14
III. PENURIES RECURRENTES DE CARBURANT ET DE DEVISES COMME CONSEQUENCES DIRECTES DE LA CRISE SOCIO- ECONOMIQUE ET POLITIQUE EN COURS AU BURUNDI	17
IV. DROIT A L'EDUCATION : ARRESTATION DE MINEURS NON ENCORE EN CONFLIT AVEC LA LOI, VIOLS IMPUNIS D'ECOLIERS ET INJUSTICES DIVERSES ENVERS ENSEIGNANTS	19
V. DROIT A LA SANTE : RECRUESCENCE DE L'EPIDEMIE DE PALUDISME SUR FOND DE MAUVAISE GESTION DES STRUCTURES DE SOIN	21
VI. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT	22
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	28

0. INTRODUCTION

La situation socio-politique qui prévaut au Burundi fait penser à une évolution vers un monopartisme caractéristique d'une autre ère et une monarchie de droit divin. Le parti au pouvoir CNDD-FDD, aujourd'hui plus que jamais, est déterminé à casser tout acteur politique visible sur le terrain et susceptible de le concurrencer aux prochaines échéances électorales, truquées à l'avance.

Entre temps le régime de Pierre Nkurunziza s'active à minutieusement préparer le retour à la monarchie de droit divin. Des signes annonciateurs sont déjà une réalité dans le pays. Il a changé la devise nationale au profit de celle de la royauté d'avant la première République, en violation flagrante de la constitution qui stipule que la devise reste inchangée. Le Président Pierre Nkurunziza a aussi interdit de battre le tambour à qui que ce soit parce que ce dernier était réservé au seul roi du temps de la monarchie.

Tout cela se déroule dans un contexte socio-politique et économique de violences inouïes notamment d'assassinats, d'intolérance politique qui dépasse les limites de l'acceptable. Des opposants politiques déclarés et présumés constituent la cible d'intimidations et d'injustices de toutes sortes, de tortures, d'arrestations et d'emprisonnements arbitraires et de spoliations de terres et autres biens.

Des citoyens sont arrêtés et détenus victimes simplement d'avoir loué des maisons à des partis politiques pourtant agréés par l'Etat. Des femmes sont intimidées et arrêtées à la place de leurs maris que le pouvoir présume avoir rejoint les rébellions, au moment où même la femme du Président Pierre Nkurunziza n'avait pas été inquiétée lorsque son mari était à la rébellion dans les années 1995 à 2003. Des permanences, signes et insignes des partis politiques de l'opposition sont vandalisés et détruits sans que le pouvoir n'en dise un mot.

Les choses se sont renversées au Burundi. Le bourreau est devenu victime tandis que la victime est bourreau. Ce sont désormais les victimes des violences qui sont visées par la justice du régime de Pierre Nkurunziza et qui sont appelés à demander pardon au moment où les bourreaux sont les plus écoutés par le système qui les dorlote et les récompense. Ceux qui dénoncent les crimes sont plutôt les criminels à abattre. Les voleurs des deniers publics reçoivent plutôt des promotions.

Les hommes intègres n'ont plus de place au soleil. Le mal semble avoir pris le dessus sur le bien. La population est divisée en deux parties, celle à qui appartient le pays, et une autre qui n'a aucun droit.

Concernant les contributions forcées ou rançonnements, en plus des retenues mensuelles à la source sur les salaires des fonctionnaires de l'Etat, des contributions obligatoires et forcées de 2 000FBU par ménage pour les élections de 2020, une contribution obligatoire et forcée de 1000FBU par enfant en âge de voter, les fonctionnaires de l'Etat et la population ajoutent d'autres contributions forcées ponctuelles notamment pour la construction des stades, les frais d'ambulance, la construction des écoles, l'adduction d'eau, l'achat des drapeaux et autres insignes du parti au pouvoir, les croisades de prières du parti au pouvoir, la construction des permanences et autres bâtiments publics.

Il y a aussi d'autres contributions demandées en faveur de la solidarité nationale surtout pour la population de Kirundo en famine, tel que l'argent, les vivres frais et les habits.

Entre temps, l'activité économique tourne au ralenti suite aux pénuries récurrentes de carburant et de devises. Des enfants abandonnent l'école suite aux violences sexuelles impunies commises par des enseignants Imbonerakure et d'autres particuliers qui profitent de l'état de pauvreté des familles, sans que l'Etat en fasse une préoccupation.

Dans le secteur de la santé le pays va d'épidémies en épidémies. Les statistiques des morts s'accroissent. Tantôt c'est le choléra, tantôt c'est le paludisme et les pouvoirs publics font tout pour en cacher la vérité. L'OMS n'avait cessé de déclarer qu'il y avait depuis le début de l'année 2019, une recrudescence d'allure épidémique du paludisme dans le pays, mais l'Etat s'est refusé de déclarer l'épidémie alors que les statistiques des victimes sont alarmantes.

Malgré la situation épidémique du paludisme, une gestion calamiteuse des structures de soins caractérise les militants du parti au pouvoir qui sont nommés comme des responsables de ces structures sans en avoir l'éthique et les compétences requises.

Le rapport de FORSC du mois de mai évoque d'autres faits de mauvaise gouvernance dans le pays qui illustrent l'anéantissement progressif et certain d'un Etat de droits au profit de la loi de la jungle où le plus fort mange le plus faible.

I. CONTEXTE GENERAL D'INTOLERANCE ET DE VIOLENCES POLITIQUES A LA VEILLE DES ELECTIONS DE 2020

Le parti au pouvoir CNDD-FDD, aujourd'hui plus que jamais, est déterminé à casser tout acteur politique visible sur terrain et susceptible de le concurrencer aux prochaines échéances électorales, truquées à l'avance.

(1) **En province Bujumbura**, le secrétaire communal du parti à Mubimbi, du nom de Busogo Emmanuel, en même temps directeur de l'Ecole fondamentale en sigle ECOFO Kiziba, accompagné de Mugisha Léonard, enseignant de l'ECOFO Mubimbi ont tenu vendredi le 10 mai 2019 une réunion sur la colline Mubimbi, commune Mubimbi entre 19h30 minutes du soir et 23h30 minutes dans les enceintes du Lycée communal Mubimbi. A cette même heure, d'autres réunions semblables se tenaient sur les collines Kiziba, Muzazi, Kinama et Gisagara de la même commune Mubimbi.

Ces différentes réunions visaient toutes le même but de sensibiliser les Imbonerakure à contrecarrer les actions des partis politiques en l'occurrence CNL, UPRONA, UPD et FRODEBU dont les membres commençaient à être actifs sur terrain pour rivaliser avec le CNDD-FDD. Il s'agissait aussi de demander aux Imbonerakure de recommencer les rondes nocturnes et les patrouilles de nuit à partir de 19h30minutes et en profiter pour corriger et mâter ceux qu'ils appellent les « perturbateurs de l'ordre ». Des appels à la violence contre les membres de ces partis d'opposition avaient à maintes reprises été utilisés par les organisateurs.

Le secrétaire communal du parti avait tenu à préciser que les réunions de ce genre allaient se poursuivre dans toutes les 16 collines de la commune Mubimbi. Des participants à ces réunions avaient eu le soin de prévenir les victimes en dénonçant la mission violente qui venait d'être accordée aux Imbonerakure.

La veille de la réunion, des Imbonerakure de cette colline Mubimbi dont Dieudonné Nzeyimana alias billet, chef de colline, avaient tabassé et torturé le nommé Jean Claude Manirampa, élève au lycée technique de Rubirizi en 3^{ème} année, natif de la colline Gahahe, zone Rubirizi commune Mutimbuzi l'accusant de refuser d'adhérer au CNDD-FDD. Alors que la victime était à la maison après être rentré de l'école, elle avait été appelée par un certain Jonas qui avait eu la mission de la tromper et de la sortir de son domicile. Après la torture, le membre du CNL avait

été conduit au cachot de la même zone dans un état critique. Le chef de zone Rubirizi du nom de Bonaventure Nimubona avait reconnu la torture et l'arrestation de l'élève Jean Claude Manirampa mais disait ne pas être sur les lieux pour examiner le cas.

Des administratifs de la province Bujumbura rivalisaient d'ardeur pour appeler les militants du CNDD-FDD de corriger tous les opposants politiques dont surtout ceux du CNL du député Agathon Rwasa.

L'administrateur de la commune Kanyosha, Jean Berchimans Munzerere, avait, de son côté, ordonné vendredi le 17 mai 2019 aux Imbonerakure de la zone Ruyaga de passer à la vitesse supérieure en pourchassant tous les opposants dans sa commune et de surveiller les mouvements de va et vient de toutes personnes étrangères et d'en donner rapport le plus tôt possible.

En date du 06 mai 2019, l'administrateur de la commune Mutimbuzi Butoyi Siméon accompagné du secrétaire communal du parti Elysée avait de son côté tenu une réunion à tous les chefs de zones de la commune et chefs collinaires de la zone Rukaramu pour rappeler à ces derniers le mot d'ordre du parti et de l'administration à savoir « *Kubita izo ntumva zihamvye abandi bamenja* » pour dire « *Mâter les opposants politiques pour qu'ils rejoignent d'autres criminels* ». Ce jour-là, la réunion avait été clôturée par une marche manifestation sous des slogans incitant à la division et à la haine envers les opposants.

Des agents du SNR et des Imbonerakure avaient arrêté le 27 mai 2019 le nommé Adolphe Nahayo, un des élus collinaires de la zone Rubirizi commune Mutimbuzi, qu'ils accusaient d'être membre du CNL et participer à l'ouverture officielle de la permanence de ce parti en province Rumonge. La victime avait été torturée par ces mêmes individus avant d'être jetée au cachot de la zone, puis conduit le même jour vers 15h30mn à la prison centrale de Bujumbura.

« *Interdire toutes les réunions du parti CNL dans toute la province et mâter tous les opposants qui ne veulent pas adhérer au parti CNDD-FDD* », tel était le mot d'ordre lancé lors d'une réunion organisée en avril dernier par le gouverneur de province Nadine Gacuti, les députés et le secrétaire provincial du parti, Nkeshimana Emmanuel, à l'intention de tous les administrateurs communaux et les secrétaires communaux du parti.

Dans cette même province de Bujumbura, des cas d'assassinats y ont été aussi observés au cours de cette période. Un cadavre en tenue militaire complet a été découvert le matin du 23 mai 2019 en zone Maramvya, commune Mutimbuzi.

L'identité de la victime n'avait pas été connue et le corps avait été acheminé à un endroit que des habitants sur place n'avaient pas connu. Un autre corps d'un veilleur de nuit du nom de Nzoya avait été retrouvé à son poste de travail à la Régie Nationale des Postes d'Ijenda, le matin du dimanche 26 mai 2019, en zone Ijenda, commune Mugongo-Manga. Le lieu du crime se trouve tout proche d'une position de police qui gardait le domicile de l'administrateur communal. La victime était native de la colline Gisorwe, zone Rukina, commune Mukike et était connu dans un dossier d'assassinat contre des présumés manifestants au 3^{ème} mandat, perpétré en 2015, en complicité avec le major Gahomera, selon des sources sur place.

(2) En province Kirundo, un groupe d'une dizaine d'Imbonerakure de la colline Murungurira en zone et commune Ntega, en compagnie de deux policiers dont le chef de poste de cette localité ont violé, samedi 18 mai 2019, vers 10 h de la journée, les(aux) domiciles de quelques six membres du parti CNL du député Rwsa Agathon. Ils ont arrêté quatre d'entre eux au moment où deux étaient parvenus à passer entre les mailles du filet. Les nommés Rwsa Antoine, Bizimana Jean Marie, Ndikumagenge Christophe et Minani surnommé Kwanda n'avaient pas réussi à résister à la chasse. Ils avaient été torturés et conduits au cachot du commissariat communal de la police dans un état critique. Leurs bourreaux les accusaient d'avoir tenté de porter secours à d'autres membres du CNL qui avaient subi le même sort deux jours avant.

A la tête de ces Imbonerakure se trouvait le nommé Mugumyankiko Jean Marie surnommé Sindyibigori, connu dans la localité comme étant l'auteur de plusieurs crimes politiques. Face à la situation inquiétante, l'administrateur de la commune Ntega Ngabonziza Philippe cachait mal sa complicité. Des sources sur place indiquaient que des membres du CNL originaires surtout des collines Murungurira, Susa et Mugendo avaient pris le chemin de l'exil craignant pour leur sécurité qui était très menacée.

Rappelons que la commune de Ntega est l'une des communes de la province Kirundo où l'on avait l'habitude d'observer des affrontements entre membres du parti FNL (actuellement CNL) de l'époque et ceux du parti CNDD FDD.

Le 3 mai 2019, sept membres du même parti CNL Oscar Nizigiyimana, président de ce parti en province Kirundo, Karorero Anatole, Ndayisaba Mathias, Rukerandanga Eugène, Nkezabahizi Innocent, Nzeyimana Jonas et Nzitunga Vincent avaient fait objet d'arrestations injustes dans un des bistrots situés au chef-lieu de la province Kirundo.

Ces derniers avaient vu le commissaire de police à Kirundo accompagné de jeunes Imbonerakure venir les traquer. Les victimes étaient en train de préparer la remise et reprise du nouveau président sortant Oscar Nizigiyimana. Le commissaire de police les avait alors tous embarqués à bord de son pickup et les avait acheminés au cachot du commissariat provincial de police.

(3) En province Mwaro, le chef de la ligue des jeunes Imbonerakure en commune Rusaka, Ndikuriyo Vianney a été accusé de fermer les robinets d'eau contre certaines personnes sur sa colline natale de Nyamiyaga et même dans les environs. Il exigeait de payer des contributions pour le compte de son parti CNDD-FDD. Les habitants dénonçaient ce comportement et regrettaient que le parti au pouvoir se dissocie mal de la chose publique, voulant se constituer en Parti-Etat pour abuser de ses pouvoirs sur le peuple.

(4) En province Makamba, l'intolérance et les violences politiques ont dominé l'actualité de ce mois de mai 2019. Nathan Bimenyimana, représentant des Imbonerakure et adjoint du secrétaire du CNDD-FDD en zone Bigina a torturé en date du 10 mai 2019 un certain Bizindavyi Salomon. Ce dernier dans un bistrot avait eu un petit accrochage avec son gestionnaire Rurageze qui avait ainsi porté plainte chez ce représentant de la jeunesse du CNDD-FDD. C'est ainsi que la victime avait été sérieusement tabassée et ligotée devant le chef de colline Nyentakara, Nteturuye Athanase. La victime avait des difficultés de tenir début après la séance de torture, ses organes génitaux souffraient de graves violences encaissées.

Un autre cas est celui d'une sentinelle des boutiques au même centre de Nyentakara, Jean Nsabimana. Ce dernier avait été interpellé la nuit du 7 mai 2019 vers 23 heures par des Imbonerakure qui l'accusaient d'avoir cambriolé des vélos. Selon des témoins, la victime avait été ligotée avant d'être torturée et de passer toute la nuit dans un magasin de l'administrateur de Kayogoro, Misago Zaché. Précisons que le magasin en construction se trouvant au marché de Nyentakara avait été érigé en un cachot clandestin de la zone Bigina.

Les deux victimes avaient porté plainte à la police et auprès du secrétaire communal du CNDD-FDD, mais personne n'avait été interpellé malgré les lamentations des habitants de la zone Bigina. Des sources sur place nous signalaient au moins 16 personnes tuées depuis 2016 par des jeunes du CNDD-FDD dans cette localité.

Dans cette même province Makamba, des habitants de la colline et zone Kibago avaient passé la journée du 13 mai 2019 dans une peur panique. Des centaines de jeunes du CNDD-FDD avaient manifesté tout l'après-midi de ce jour dans le but de démontrer leur force. Sous le commandement du secrétaire communal du CNDD-FDD et président du conseil communal de Kibago, Jérémie Hatungima, les manifestants rassemblés sur la sous colline Rwahirwa, colline et commune Kibago, scandaient des slogans incitant à la haine ethnique. On pouvait entendre par exemple :

« *Intumva, abakeba mwarazibonye muri 2015, bakenyerere ntaho bazotujana* » pour dire « *Les sourds, les opposants, vous les avez vus en 2015, ils ne vont pas nous échapper* ». « *Intwaro zashize zarishe abantu, menya benewanyu bagiye 1972. None twokora iki? Twobahebera?* », c'est-à-dire « *Les gouvernements qui se sont succédé ont tué des gens. Souvenez-vous de vos frères disparus en 1972. Est ce qu'on peut se passer de cela et ne rien faire !* ». Tels étaient les slogans scandés par le responsable du CNDD-FDD et président du conseil communal à Kibago.

Et les manifestants de répondre : « *Ivyabaye muri 2015 turavyibuka, ntibizosubira, ababikoze turababona. Niyombare baramuhenze ntawundi bazosubira. Abacu bishwe 1972 ntituzobibagira kandi dutegerezwa kumenya ababishe* » pour dire « *Nous nous rappelons de ce qui s'est passé en 2015. Cela ne se passera plus jamais. Ceux qui y ont participé sont connus. Niyombare a été trompé, personne d'autre n'acceptera d'être trompé comme lui. Nous déplorons les nôtres disparus en 1972, et nous devons connaître ceux qui les ont assassinés* »

« *Tous les week-ends, M. Hatungimana organise une manifestation des jeunes de son parti sur cette colline. Lors de leur passage, les manifestants détruisent nos champs et on n'a pas droit de revendications* », a fait savoir un habitant de cette colline.

« *Dans la nuit du dimanche 12 mai 2019, des Imbonerakure de la colline Rubimba avaient passé toute la nuit à scander les mêmes slogans sous un tapage nocturne assourdissant* », s'était lamenté un habitant de cette colline.

Un administratif à la base et membre du CNDD-FDD contacté nous avait fait savoir que ces activités étaient organisées dans les communes de Kibago et Nyanza-Lac dans le but de commémorer le quatrième anniversaire du coup d'État manqué du 13 mai 2015. La même source avait précisé que le choix des lieux de ces manifestations ne se faisait pas au hasard.

Ces endroits avaient été choisis parce qu'ils hébergeraient plus d'opposants politiques en comparaison avec d'autres communes de la province.

En commune Kayogoro, des Imbonerakure avaient tabassé Léonidas Nijimbere, président du parti Sahwanya FRODEBU dimanche le 05 mai 2019. Selon des membres de ce parti qui étaient sur place, ces jeunes du CNDD-FDD voulaient empêcher la réunion de leur parti qui se tenait sur la sous-colline Muramba, colline Muyaga, en zone et commune Kayogoro. Selon ces militants du parti FRODEBU, vingt minutes après le début de la réunion, un Imbonerakure, Gérard Minani s'était introduit dans la salle intimant l'ordre d'arrêter la réunion. Par la suite, il avait été suivi par d'autres Imbonerakure Léonidas Toyi, Innocent Mpfanubusa et Nduwamungu qui disaient ne pas être informés de la tenue de la réunion arguant qu'ils étaient chargés de la sécurité.

« On leur avait dit, en vain, que des lettres informant cette réunion avaient été déposées à qui de droit, on leur avait demandé de téléphoner à la police et à l'administration, mais ils avaient refusé d'obtempérer », déplore un leader du parti contacté. Alors que le président du parti adressait le discours aux militants, un Imbonerakure lui avait asséné un coup de poing, avant de le faucher par terre.

La victime avait porté plainte auprès de l'administrateur Misago Zachée, mais ce dernier s'était contenté de répondre qu'il leur avait interdit de se mêler des activités des autres partis politiques et qu'ils ne voulaient pas l'entendre. *« Je leur ai demandé de laisser les autres partis politiques travailler en toute quiétude, mais ils ont refusé. L'administration n'est pas facile »,* avait fait savoir Misago, l'administrateur de Kayogoro. Elle avait ensuite porté l'affaire à la police mais ses agresseurs n'avaient pas été inquiétés.

L'autre cas rapporté concernait un militant du parti UPRONA connu sous le nom de Ngendakuriyo qui avait été contraint, le 24 mai 2019, de payer une somme de 12.000 FBU pour avoir porté une casquette de son parti. Deux Imbonerakure, Radjab habitant sur la colline Rubimba et Anicet de la colline Kibago tous originaires de la province Karusi lui avaient exigé d'ôter cette casquette avant de l'obliger de payer cet argent.

(5) En province Rumonge, le parti CNL continue de faire objet d'intolérance et de violences politiques de la part des jeunes Imbonerakure. La permanence du parti CNL dans la commune Muhuta a été la cible d'attaque dans la nuit du 18 mai 2019.

Les écrits, les insignes et autres symboles de ce parti avaient été effacés avec des excréments d'hippopotames. Toute la façade du mur sur laquelle se trouvaient ces écrits avait été jonchée de ces déchets. D'après le représentant du parti CNL en province Rumonge, le député Obed Ntakiyiruta, ce sont les jeunes Imbonerakure qui étaient les auteurs de cet acte ignoble. Il affirmait que le parti au pouvoir a peur de l'émergence du parti CNL sur le plan politique dans le pays. D'où les membres du parti CNL étaient chaque fois victime de menaces, d'intimidations de toutes sortes, de tortures et d'arrestations arbitraires.

Trois militants de ce parti dont son représentant en commune Bugarama, Vénérand Masumbuko, le nommé Patrick Hakizimana et un prénommé Léonidas ont été arrêtés le 11 mai 2019 et conduits au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge, à bord du véhicule du représentant provincial du service national de renseignements après deux jours de détention au cachot du commissariat communal de Magara, dans la même commune de Bugarama. Le représentant communal du parti CNL (Masumbuko vénérant) était accusé de n'avoir pas fait assistance à un jeune Imbonerakure du nom de Fabrice Ndayikengurukiye qui s'était chamaillé avec Léonidas. Ce dernier s'était défendu quand le jeune Imbonerakure avait violé son domicile se trouvant sur la colline Murama, commune Bugarama.

Pendant ce temps, le représentant provincial du CNL faisait savoir que 9 militants de ce parti se trouvaient sous les verrous. Deux étaient déjà transférés à la prison centrale de Rumonge, 7 autres croupissaient au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Six parmi eux venaient de passer environs deux mois au cachot du commissariat de police à Rumonge, accusés de tenir des réunions clandestines.

Dans cette même province, Manirakiza Emmanuel, secrétaire zonal du parti CNL dans la zone Gatete, commune Rumonge, était sous les verrous au cachot du commissariat de police à Rumonge. Il avait été arrêté mercredi le 15 mai 2019 dans l'après-midi par la police en collaboration avec des jeunes Imbonerakure de la zone Gatete. La victime était détenue avec trois autres militants : Gilbert Niyonkuru, Epipode Nikobamye et Ndayisenga Dieudonné tous accusés de tenir une réunion clandestine à Gatete.

Dans la foulée, un commerçant du Nom de Bandyatuyaga Joachin avait été aussi arrêté par la police, victime d'avoir fait louer sa maison au parti CNL dans la zone Gatete.

En province Rumonge, au moins 19 militants du parti CNL étaient détenus au cachot de la police à Rumonge dont au moins deux avaient été transférés à la prison centrale Murembwe, en zone Gatete. Le pouvoir les accusait fallacieusement de tenir des réunions illégales. Les représentants de ce parti au niveau provincial, communal et zonal dont des listes avaient été transmises à l'administration sont les plus visés par les jeunes Imbonerakure, la police et le responsable du service national de renseignement à Rumonge. Alors qu'avant, le parti était accusé de travailler dans l'ombre parce qu'il n'avait pas désigné ses représentants à tous les niveaux, le parti au pouvoir avait l'intention de presser pour mieux repérer ses cibles qu'il accuse d'être des opposants politiques, comme si c'était une infraction.

Dans cette province, un corps au visage défiguré a été retrouvé dans la matinée du 17 mai 2019 au cimetière de Karonda, zone Kigwena, près de la route Rumonge- Nyanza- Lac. D'après des sources policières, la victime était un conducteur de taxi moto répondant au nom de Célestin Nimbona. Sa moto avait été emportée par les criminels après l'avoir tué. La victime vivait au quartier Birimba, zone, commune et province Rumonge. Le lieu du crime est situé tout proche d'une position de police qui n'était pourtant pas intervenue au moment du crime.

(6) En province Cibitoke, les jeunes Imbonerakure continuent aussi leur chasse à l'homme contre des opposants politiques. Ils ont attaqué et grièvement blessé à la machette un vieil homme de plus de 70 ans, le nommé Fabien Bihehero, membre du parti UPRONA en date du 20 mai 2019 sur la colline Buzirasazi, zone Buhayira en commune Murwi. Des sources administratives précisent que les criminels s'étaient trompés de cible parce qu'ils visaient son fils (Patrice Nyabenda) qui est le 1^{er} secrétaire communal de ce parti UPRONA. Des jeunes Imbonerakure dont certains étaient bien identifiés par des membres de la famille attaquée, avaient passé quelques temps à guetter leur victime, en circulant aux alentours du domicile.

Les responsables du parti UPRONA contactés avaient expliqué que ce comportement criminel des membres du parti CNDD-FDD ne visait qu'à faire taire toute personne non membre de ce parti. La veille du crime, le parti avait tenu une réunion dans la localité pour mettre en place de nouveaux responsables du comité de sécurité sur toutes les collines de la commune de Murwi.

Un mot d'ordre avait été donné à ces nouveaux comités de frapper fort contre tout opposant politique, selon certains des Imbonerakure qui avaient participé à ces réunions.

Les menaces dirigées contre les membres du CNL continuent aussi dans différentes communes de la province Cibitoke. En date du 30 mai 2019, la permanence du parti située au chef-lieu de la commune Buganda a été saccagée. Des jeunes Imbonerakure commandés par Lehmann Mugiriye, leur responsable communal, avaient effacé tous les écrits, signes et insignes du parti CNL se trouvant sur les murs de cette permanence. « *Nous avons effacé ces indications parce que nous ne pouvons pas accepter d'autres partis qui s'installent dans cette commune* », avait précisé avec fierté Lehman Mugiriye. L'administrateur communal de Buganda contacté s'était contenté de dire qu'il avait reçu le rapport et qu'il avait conseillé les victimes à porter plainte aux instances judiciaires.

A la fin du mois d'avril jusqu'au 10 mai 2019, au moins 6 personnes avaient été tuées en commune Rugombo, en province Cibitoke. Le cadavre d'un homme non identifié avait été retrouvé dans un champ de manioc sur la transversale 3, colline Rukana commune Rugombo en date du 7 mai 2019. Des sources policières précisait que c'était un voleur qui avait été tué à la machette par des Imbonerakure en patrouille de nuit.

Trois autres corps sans vie avaient été retrouvés en date du 4 mai 2019 dont deux sur les collines Gabiro-Ruvyagira et Munyika I, et un autre en date 30 avril 2019. Les deux autres personnes avaient été retrouvées mortes en date du 28 avril 2019 sur la colline Cibitoke. Un des élus locaux rencontré au chef-lieu de la province Cibitoke nous avait précisé que toutes ces personnes avaient été tuées par des jeunes Imbonerakure et que 8 présumés coupables avaient été arrêtées et incarcérés au cachot du commissariat de police à Cibitoke.

Un autre corps sans vie d'un homme avait été retrouvé le soir du 16 mai 2019 sur la colline Mparambo II en commune Rugombo. Des sources sur place indiquaient que ce corps était en état de décomposition, ligoté, et n'avait pas été reconnu.

(7) En province Muramvya, le responsable provincial du parti Sahwanya FRODEBU, Anicet Rwama, a été arrêté le 10 mai 2019 et détenu au cachot du commissariat de police. A l'origine de l'accusation se trouvait une affaire de grenade lancée le jeudi 9 mai 2019 vers 21 heures au domicile du directeur de la société MINOLACS de Muramvya, sans faire de dégâts. Ce

domicile étant tout près d'un bistrot appelé « Bar Restaurant Kumbizi » appartenant à Rwama Anicet ci-haut cité, la police était intervenue immédiatement et avait arrêté ce membre du parti Sahwanya FRODEBU et 2 de ses employés, les accusant sans aucune preuve d'être les auteurs de la grenade. Pourtant, des témoins avaient affirmé avoir vu un des 3 Imbonerakure sur les lieux, lancer la grenade.

Le 5 mai 2019, une réunion de grande envergure du parti Sahwanya FRODEBU avait été tenue dans ce bar-restaurant, sous la direction du vice-président national de ce parti, Léonce Ngendakumana. L'ordre du jour portait sur la réunification avec les partis RANAC et Sahwanya FRODEBU Nyakuri. C'est ainsi que M. Rwama Anicet n'avait cessé de recevoir des menaces.

(8) En province Karusi, trois responsables du parti CNL au niveau provincial : Ingénieur Nathan Barampama, représentant provincial, Hilaire Banyansekeru, secrétaire provincial et Baudouin Nzitonda responsable provincial des jeunes ont été arrêtés samedi le 25 mai 2019, dans une petite salle d'un hôtel qui se trouve derrière le bureau de la province où ils s'apprêtaient à tenir une réunion de l'organe dirigeant. Etaient invités dans cette réunion le comité provincial de ce parti et deux responsables au niveau de chaque commune de la province. Les victimes avaient été accusées de tenir une réunion politique illégale, alors que les autorités administratives et policières avaient été tenues au courant de cette réunion à travers une correspondance datant du 22 mai 2019 dont la copie avait été donnée aux responsables de la sécurité et à l'administrateur communal de Buhiga. Ce dernier avait tenu à préciser sur les ondes des Radio qu'il avait interdit la réunion parce qu'elle avait regroupé beaucoup de personnes qu'il ne pensait.

Ces trois responsables provinciaux du CNL avaient rejoints deux autres responsables du CNL dont un enseignant et responsable communal des jeunes en commune Buhiga, au cachot du commissariat provincial de police.

Le 27 mai 2019, les trois responsables provinciaux s'étaient présentés devant un officier de police judiciaire, mais ce dernier ne les avait pas entendus estimant que l'accusation portée contre eux n'était pas mentionnée dans le code pénal, et les victimes avaient été retournées au cachot.

Notons en outre que trois autres responsables du CNL en commune Mutumba passaient à cet instant plus de deux mois dans la prison centrale de Mpimba, après leur arrestation chez eux à Mutumba au mois de mars dernier.

(9) En province Bubanza, un corps sans vie d'une femme a été retrouvé le soir du 15 mai 2019 sur la colline Musenyi, commune Mpanda. Le corps avait été découvert dans un champ de manioc à quelques mètres de la route nationale n° 9, recouvert de pailles de riz et couvert de blessures. Comme le pouvoir a l'habitude de le faire, le cadavre non identifié avait été vite inhumé sans attendre les investigations policières et l'identification de la victime.

Un autre crime rapporté a eu lieu en date du 22 mai 2019, vers 19h, sur la RN9 (Bujumbura-Bubanza), du côté Muzinda, à la hauteur de Quiet Hôtel. Un militaire (de grade de Caporal) Ndiokubwayo Alexis du 47ème bataillon AMISOM est mort fusillé par un policier AT du Procureur de la République à Bubanza. La victime conduisait un véhicule probox et tentait de dépasser à une grande allure le véhicule du procureur. Des informations recueillies disent que ce dernier avait donné l'ordre à son AT de tirer sur le militaire qui se montrait impoli et violait le code de la route.

La province a aussi enregistré des violences politiques liées à l'intolérance politique contre les opposants politiques. Ainsi, des représentants du CNL en commune Gihanga, Marc Nsavyimana, Gabriel Marimbu, Etienne Harushimana alias Kigingi, Dismas Hakizimana et Jean de Dieu Miburo alias Kungundu ont été arrêtés le soir du 21 mai 2019 vers 21 heures par des jeunes Imbonerakure et des policiers. Les victimes avaient toutes été conduites au cachot du commissariat communal de police à Gihanga, accusées de tenir une réunion illégale.

(10) En province Rutana, une grenade a été larguée vers 23 heures le 17 mai 2019 dans un débit de boissons appartenant à un certain Nzokira sur la colline Gifunzo, zone, commune et province Rutana, faisant des dégâts matériels. Des Imbonerakure qui patrouillaient toutes les nuits dans la localité avaient été pointés du doigt comme auteurs du crime. Aucune enquête n'avait pourtant été diligentée pour identifier et punir les coupables.

En commune Gitanga de cette même province, l'administrateur communal, Aaron Nduwabike a arrêté en date du 27 mai 2019 le nommé Karakura Charles, originaire de la zone Gitanga l'accusant sans preuves de trafic d'êtres humains.

(11) En province Ngozi, des Imbonerakure ont arrêté en dates du 5 et 6 mai 2019 six membres du Congrès National pour la Liberté CNL (Ndayizeye Eric, Hicuburundi Frédéric, Ndayisenga Joel, Habayimana Jonas, Miburo Jean Claude et Tuyisenge Gratien) sur la colline Ngoma, commune Gashikanwa et les avaient remis à l'administrateur communal Jeanne Françoise

Ndayiragije qui, à son tour les avait acheminés directement au cachot du commissariat communal de police sur place. L'OPJ qui les avait interrogés avait estimé que le dossier était vide et avait décidé de les relâcher se heurtant au refus de l'administrateur.

Le 16 mai 2019, c'était le tour de cinq autres membres de ce parti les nommés Ndayegamiye Jonas, Edmond Ndikuriyo, Joseph Bararunyeretse, Kezanutima Fabrice et Ndabiyeze Eric. Des Imbonerakure venus des collines Musasa et Mugina, commune Kiremba, les avaient surpris chez eux sur la colline Kivoga, avaient pillé le domicile de Ndabizeye Eric et les avaient conduits tous au cachot de la zone Gakere, de la même commune Kiremba.

II. DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES OU DES VOLS ORGANISES ET/OU DES RANÇONNEMENTS

Depuis pratiquement bientôt quatre ans, le régime de Pierre Nkurunziza sous des sanctions de ses principaux partenaires financiers compte sur ce qu'il appelle « financement interne » et ne cesse de se réjouir de son « indépendance financière vis-à-vis de l'extérieur ». Entre temps, la population se lamente et dénonce des demandes incessantes et exagérées de contributions financières qu'elle qualifie désormais de « vols organisés » et ou de « rançonnements ».

Dans la deuxième semaine du mois de mai 2019, le parti au pouvoir en province Rumonge a organisé une campagne de collecte de fonds auprès des propriétaires de magasins et boutiques de commerce. Munis de registres et stylos à bille, des Imbonerakure sillonnaient les quartiers de la ville de Rumonge pour exiger de l'argent pour « l'achat des drapeaux du parti et autres insignes du CNDD –FDD ».

D'après des propriétaires de boutiques contactés, ces jeunes Imbonerakure exigeaient le minimum de paiement plafonné à 2000FBU par boutique. Celui qui payait cet argent était inscrit dans un registre. Des commerçants membres du parti au pouvoir refusaient de donner ces contributions arguant qu'ils allaient le faire à la permanence du parti. Les collecteurs s'abattaient ainsi sur des commerçants non membres du parti qui étaient intimidés avant de se résigner à payer la contribution.

Les commerçants et vendeurs des boutiques disaient être dépassés par des collectes et contributions forcées. Ils essayaient de dénombrer le nombre de fois qu'ils avaient été forcés

de contribuer notamment pour les élections de 2020 au niveau des ménages, les croisades de prière du parti au pouvoir, les contributions demandées par les autorités administratives pour les travaux de développement, pour la construction d'un bâtiment de la maternité de l'hôpital de Rumonge, la construction d'un bureau de la zone Rumonge. Ces commerçants doivent en plus payer les taxes communales et impôts forfaitaires à l'Office Burundais des Recettes.

En province Gitega, dans la semaine du 19 au 25 mai 2019, tous les fonctionnaires sans exception, des communes Mutaho et Buraza avaient été obligés de signer un document de retenue à la source sur leur salaire, d'une contribution pour le compte du parti au pouvoir équivalent à au moins 5000 FBU par mois. Les administrateurs communaux et les chefs de service chargés de cette collecte leur disaient que celui qui n'allait pas accepter de signer ce document risquait la perte de son emploi, en évoquant le fait qu'il y avait beaucoup de chômeurs en besoin de travail. Ces fonctionnaires disaient être dépassés par ces demandes de contributions et se demandaient comment et jusque quand ils allaient pouvoir continuer à vivre dans cette situation.

En province Muramvya, les fonctionnaires de l'Etat disaient, à leur tour, être dépassés par des contributions forcées intempestives. En plus des retenues mensuelles à la source sur le salaire, il s'ajoutait d'autres contributions forcées ponctuelles notamment pour la construction du stade à raison de 5 000FBU par personne, les frais d'ambulance de 1000FBU par ménage, la construction des écoles à hauteur de 1000FBU par ménage et l' dduction d'eau de 1000FBU par ménage.

Il y avait aussi d'autres contributions en nature qui étaient demandées en faveur de la solidarité nationale et surtout pour la population de Kirundo en famine, tels que les vivres frais et les habits. Toutefois, d'aucuns disaient que ces aides n'étaient pas arrivées à destination, détournées par les Imbonerakure qui les collectaient.

L'autre phénomène qui n'est pas passé inaperçu concerne la corruption routière facilitée par le contrôle minutieux des mouvements de la population exigée par le Président Pierre Nkurunziza.

Les passagers de la route Gitega- Makamba ont été victimes, pendant cette période, des contrôles policiers émaillés de plusieurs irrégularités. En effet, des passagers ressortissants de différentes provinces traversaient difficilement la province Makamba. Des policiers débarquaient des passagers des bus de transport après le contrôle de la carte d'identité pour leur interroger sur le but du voyage et la destination conformément au mot d'ordre du Président

Pierre Nkurunziza qui a exigé le mois passé, le contrôle strict des mouvements des individus qui passent des provinces à d'autres.

« Les policiers nous empêchent de continuer nos trajets nous accusant de faire partie des groupes de malfaiteurs alors qu'on est en possession des pièces d'identités sur nous », déplorait un passant rencontré au parking de Kayogoro, ressortissant de la province Gitega.

« Nous sommes des citoyens burundais à part entière, pourquoi nous malmenent alors qu'on effectue des voyages pour différentes raisons de la vie », se demandait un autre passant originaire de la province Mwaro.

« Ils nous obligent de débarquer des bus de transport en commun parce que nous sommes des ressortissants de Gitega, Mwaro, et d'autres provinces », regrettait un autre passant rencontré tout près d'une barrière policière, à l'entrée du chef-lieu de Makamba.

Et de poursuivre, *« Nous sommes contraints de payer de l'argent à chaque barrière policière pour pouvoir poursuivre notre voyage et surtout pour sauver notre vie car on ne connaît pas le sort réservé à celui qui refuserait de donner la rançon exigé ».*

Les chauffeurs du tronçon sont déjà informés de ces contrôles incessants. Ils disent avoir adopté le système de collecte anticipative pour leurs clients originaires de différentes provinces suite aux pertes de temps enregistrées au moment des contrôles des pièces d'identités par les policiers se trouvant sur différentes barrières. Un policier contacté avait précisé que cette mesure de contrôle des personnes originaires des autres localités du pays émanait des clauses d'une réunion tenue par le chef de l'État à Gitega à l'intention des hauts cadres du ministère de l'intérieur en vue de sauvegarder la sécurité pour les élections de 2020.

La mesure a semé le désordre dans le transport routier étant donné les difficultés observables liées à ce contrôle.

III. PENURIES RECURRENTES DE CARBURANT ET DE DEVICES COMME CONSEQUENCES DIRECTES DE LA CRISE SOCIO- ECONOMIQUE ET POLITIQUE EN COURS AU BURUNDI

Durant cette période du rapport, la pénurie a particulièrement frappé le mazout. Dans les stations des carburants, le mazout a été rare presque partout dans le pays.

Depuis le 20 mai 2019, il n'y avait aucune goutte de mazout dans les stations de la ville de Gitega. Les usagers des véhicules consommant le mazout les avaient stationnés chez eux. Les activités de construction étaient au point mort parce que les camions utilisés dans le transport des matériaux consomment le mazout. Au marché noir, un litre de mazout coûtait 5000FBU, et comme conséquence ceux qui avaient besoin des services de ces camions payaient cher. Les gestionnaires des stations de mazout regrettaient, que la pénurie risquait de durer plus longtemps étant donné que c'était la conséquence directe du manque de devises dans le pays.

En Mairie de Bujumbura, la pénurie du mazout avait commencé à se faire sentir en date du 21 mai 2019 dans presque toutes les stations-service de la capitale économique. D'après des conducteurs des bus de transport, l'on ne pouvait s'approvisionner qu'au marché noir situé dans des coins tenus pour secret. Un litre de mazout s'achetait à 4 000 FBU. Alors qu'en période normale, un litre de mazout s'achète à 2 300 FBU.

Les prix des matériaux de construction avaient grimpé dans la capitale. Un camion Benne de moellon qui s'achetait à 80 000FBU avait directement monté à 100 000FBU. Les vendeurs de matériaux de construction affirmaient que les frais de location de camion avaient augmenté à cause de la pénurie du mazout.

La pénurie de mazout avait influé beaucoup sur le transport en commun dans la ville de Bujumbura. Le nombre de bus de transport en commun avait été réduit considérablement. Sur les parkings du centre-ville, des colonnes de personnes dans l'attente des bus commençaient à se former depuis 15 heures. La raison de la pénurie de mazout était la rareté de devises dans le pays.

Depuis le 5 mai 2019 en effet, les prix des devises sur le marché noir qui était le seul marché florissant dans le pays avaient atteint des taux record. Sur le marché officiel et parallèle, la monnaie burundaise continuait de dégringoler.

La demande du dollar et de l'euro explosait du jour au lendemain depuis cette date. Le dollar s'achetait à 2.750 BIF et se vendait 2.780. L'euro valait 3.050 BIF à l'achat et 3.070 à la vente.

Le 14 mai 2019, un euro s'échangeait contre 3.230 BIF à l'achat et 3.250 à la vente. Un dollar valait 2.920 BIF à l'achat et 2.960 BIF à la vente. Dans l'un des bureaux de change visités, un dollar américain s'achetait à 1842 BIF et se vendait à 1852 BIF mais il n'y en avait pas. Quant à l'euro, il s'échangeait officiellement à 2080 BIF à l'achat et 2090 à la vente, mais était introuvable.

Les taux de vente et d'achat des devises affichés à l'intérieur des bureaux de change sont différents du taux appliqué. « *Depuis 2016, le tableau d'affichage fait désormais partie du décor pour ne pas s'attirer les foudres de la BRB* », avons-nous appris de la part des bureaux de change visités.

Depuis quelques jours, ces deniers avaient observé une forte demande en euros et en dollars. « *Il n'y a plus de gens qui vendent leurs devises. La demande devient donc plus importante que l'offre. C'est ce qui est à l'origine de leur cherté* ». Mais le fait que l'euro et le dollar se raréfient, « *cela ne s'est jamais produit d'une manière aussi spectaculaire comme aujourd'hui* », nous avait déclaré un cambiste interrogé. Ce phénomène avait commencé avec le lancement de nouveaux billets par la BRB et une certaine opinion pensait à la thésaurisation.

Selon une autre opinion, la frénésie d'achat de l'euro et du dollar pouvait avoir un lien direct avec les « incertitudes », voire les « craintes » que ressentaient beaucoup de gens quant à l'avenir proche de l'économie nationale. Ils avaient peur d'épargner en monnaie locale.

Le vendredi 24 mai 2019, un euro s'obtenait à 3 250 BIF et se vendait 3 280, tandis qu'un dollar s'échangeait à 2 970 BIF à l'achat et 2 990 à la vente.

IV. DROIT A L'EDUCATION : ARRESTATION DE MINEURS NON ENCORE EN CONFLIT AVEC LA LOI, VIOLS IMPUNIS D'ECOLIERS ET INJUSTICES DIVERSES ENVERS ENSEIGNANTS

IV.1. Des écoliers continuent de faire objet d'arrestations pour cause de gribouillis sur la photo du Président Pierre Nkurunziza dans le livre scolaire

Le responsable du Service National de Renseignement en province Bururi a arrêté en date 23 mai 2019 quatre jeunes élèves mineurs du lycée communal Kiremba sud, accusant ces derniers de gribouillis sur la photo du Président Pierre Nkurunziza se trouvant dans le livre scolaire de 8^{ème} année du cycle fondamentale. Le plus jeune de ces enfants avait 11 ans et le plus âgé avait 12 ans, la loi pénale prévoit 13 ans comme l'âge de la responsabilité pénale. Ils ont été conduits directement au cachot de la police au chef-lieu de la province Bururi où ils avaient été détenus pendant deux jours avant d'être relâchés. Des proches de ces enfants affirmaient pourtant que les manuels scolaires dont il est question étaient partagés par beaucoup d'élèves de leur classe de sorte qu'il était très difficile de trouver celui qui avait falsifié ces photos.

IV.2. Des cas de viols et violences sexuelles couverts par le système du parti au pouvoir.

En commune Tangara, province Ngozi, un enseignant du nom de Kwizera Emmanuel a été accusé de violer son élève de 6^{ème} année de l'ECOFO Gitare. L'administrateur communal Niyonzima Dieudonné et le Directeur Communal de l'Enseignement Shemezimana Placide ont tout fait pour couvrir le crime et ont menacé plutôt les collègues du violeur les accusant d'avoir dénoncé le cas. La victime en état de détresse, le violeur a pris le large en complicité avec l'administrateur qui est son frère de sang.

D'autres cas de viols contre de jeunes écoliers ont été enregistrés en commune Matana, province Bururi, commis impunément par des Imbonerakure.

L'enseignant Jean Claude Bizohera a été accusé de violer et d'engrosser son élève de 7^{ème} K.L du lycée communal Butezi. Cet Imbonerakure très actif n'avait pas été inquiété pendant que sa victime avait abandonné l'école, en état de grossesse.

Un autre Imbonerakure de la colline Mugano du nom de Ndikumana Jérôme avait aussi été accusé d'avoir violé une écolière de 14 ans en date du 20 mai 2019, mais le présumé coupable n'avait pas été inquiété de son crime.

L'autre cas de viol rapporté concerne le titulaire du Centre de Santé Bihanga, dans la même commune de Matana, le nommé Niyonizigiye Frank, qui avait été accusé de violer une jeune fille de 6^{ème} année âgé de 15 ans à l'ECOFO Bihanga. Des informations rapportées faisaient état d'arrestation du présumé violeur, mais que des Imbonerakure faisaient toutes les tractations possibles pour qu'il soit libéré.

IV.3. Un enseignant arrêté pour n'avoir pas dispensé le cours de physique dont il n'avait pourtant pas des compétences requises

Le gouverneur de la province Makamba, Gad Niyukuri a arrêté en date du 21 mai 2019 et détenu pendant deux jours le nommé Gilbert Nahimana, enseignant au lycée communal Karobane se trouvant dans la direction communale de l'enseignement de Nyanz-Lac, l'accusant de n'avoir pas dispensé le cours de physique dans la classe de 9^{ème} année.

L'ordre de le mettre en détention a été donné après une réunion à l'intention des enseignants des classes de 9^{èmes} années. Lors de cette réunion qui visait l'évaluation de l'état d'avancement des programmes, il avait été constaté que la matière de physique n'avait pas été dispensée depuis le début de l'année scolaire. Pourtant, cet enseignant avait toujours déclaré, en vain, son incapacité d'enseigner un cours dont il n'avait pas les compétences académiques.

Ses collègues et les membres des syndicats des enseignants avaient vigoureusement dénoncé l'arrestation très injuste et arbitraire de leur collègue qui n'avait commis aucune infraction.

V. DROIT A LA SANTE : RECRUDESCENCE DE L'EPIDEMIE DE PALUDISME SUR FOND DE MAUVAISE GESTION DES STRUCTURES DE SOIN

L'épidémie de paludisme refait surface et fait encore des victimes au Burundi. Pourtant, le ministère de la santé publique se refuse une fois de plus de déclarer cette épidémie comme il l'avait fait en 2017. Les statistiques qui filtrent très difficilement révèlent que plus de 150 personnes sont mortes dans les deux dernières semaines du mois de mai 2019 au moment où le rapport de l'OMS fait état de plus de 2 millions de burundais atteints par le paludisme depuis le début de l'année 2019.

Lors de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le paludisme officiellement organisée en date du 07 mai 2019, en commune Buhiga, province Karusi, le ministre de la santé publique et de la lutte contre le Sida avait indiqué que des statistiques provenant des districts sanitaires montraient que la maladie était en hausse mais qu'elle n'avait pas encore atteint le niveau d'épidémie.

Pourtant, le représentant de l'OMS qui était présent à la cérémonie n'avait pas caché son indignation en déclarant qu'il y avait depuis le début de l'année 2019, une recrudescence d'allure épidémique de la maladie dans le pays, surtout dans les zones frontalières avec la Tanzanie, le Rwanda et la RDC.

Malgré la situation alarmante et épidémique du paludisme, une gestion calamiteuse des structures de soins caractérise les militants du parti au pouvoir qui sont nommés comme des responsables de ces structures sans en avoir l'éthique et les compétences requises.

VI. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT

VI. 1. Le Procureur Général de la République signe conjointement avec le Président de la Cour Suprême une décision de saisie des biens des personnalités qu'ils accusent d'être impliquées dans le coup d'Etat du 13 mai 2015

Le Président de la Cour Suprême et le Procureur Général de la République ont signé le 15 mai 2019 une décision de « saisie des biens meubles et immeubles » se trouvant sur le territoire du Burundi appartenant à quelques 32 personnalités dont des journalistes, des représentants des organisations de la société civile burundaise, des militaires et opposants politiques en exil.

« C'était la toute première fois dans l'histoire judiciaire qu'une telle décision était prise sur un dossier pénal toujours pendant devant les instances judiciaires », s'étonnaient des activistes de droits de l'homme qui n'avaient pas hésité à dénoncer une pure spoliation à l'exemple de celle commise en 1972 par la Première République de Michel Micombero à l'endroit des burundais de la composante sociale Hutu que le pouvoir accusait de rébellion.

L'article 36 de la constitution stipule que personne ne peut être privé de sa propriété si ce n'est que pour cause d'utilité publique avec indemnité y afférente ou pour une décision judiciaire coulée en force de chose jugée.

Au moment où Pierre Nkurunziza se prépare pour forcer un 4^{ème} mandat, à travers cette décision de spoliation des biens des opposants politiques au troisième mandat qui s'achève bientôt, il donnait un message clair aux nouveaux frondeurs au sein de son parti et aux potentiels contestataires de ce mandat. « Vous subirez le même sort », tel est le message livré. Cette décision a prouvé une fois de plus l'instrumentalisation dont fait objet la justice burundaise par le régime de Pierre Nkurunziza.

VI. 2. A son tour, le Secrétaire Général du parti CNDD-FDD a appelé à la spoliation des terres non cultivées pour les attribuer aux coopératives agricoles qu'il a représentées lors du défilé du premier mai 2019

Au cours de son discours qu'il a prononcé en date du 20 mai 2019 en province Cibitoke, le secrétaire général du parti au pouvoir, Evariste Ndayishimiye, avait de son côté demandé au

gouvernement de retirer à leurs propriétaires toutes les propriétés foncières aux mains des particuliers qui ne les ont pas cultivées. L'orateur avait nommément cité les propriétés foncières de la commune Mugamba, province Bururi. D'après lui, ces propriétés appartenaient à l'Etat du Burundi dans le temps. Il accusait gratuitement les gens de s'être appropriés de ces espaces fonciers sans les rentabiliser. Il renchérisait en disant que la population avait besoin de ces propriétés pour lutter contre la famine et la pauvreté.

Pour le secrétaire général du parti au pouvoir, il est inconcevable que des privées s'emparent des propriétés foncières du pays. Il a interpellé l'État du Burundi à récupérer toutes les propriétés foncières non cultivées pour les attribuer aux coopératives agricoles. Il demandait en outre au gouvernement d'interdire toute vente de propriétés foncières par leurs propriétaires.

Le secrétaire général du parti CNDD-FDD avait dévoilé une fois de plus un agenda caché du régime contre des populations notamment des communes et provinces reconnues comme abritant des burundais de la composante sociale Tutsi, considérées aussi comme des opposants au régime.

Précisons que le secrétaire général du parti CNDD-FDD avait représenté les coopératives agricoles lors du défilé de la fête du travail de cette année célébrée le premier mai 2019 en province Rumonge.

VI. 3. Des administrateurs communaux en province Gitega avaient mis en application l'appel lancé par le secrétaire général du CNDD-FDD.

Les 23 et 24 mai 2019, l'administrateur de la commune Giheta, province Gitega s'est arrogé le droit de retirer des propriétés foncières d'autrui pour les attribuer à des adeptes de son parti CNDD-FDD.

Sept familles de la colline Ruhanza ont en effet été surprises de voir l'administrateur communal, Alexis Manirakiza, accompagné des Imbonerakure et d'autres membres du parti au pouvoir mettre des piquets dans leurs propriétés pour les délimiter, déclarant aux victimes que leurs propriétés allaient désormais servir d'intérêt public mais qu'en attendant, la commune allait y installer des citoyens qui n'ont pas de terres à cultiver. Les victimes avaient vainement crié que justice soit faite pour qu'elles ne soient pas spoliées de leurs terres.

Au même moment, ce genre de spoliations se produisaient aussi en commune Gitega, sur les collines Jimbi et Rutoki de la zone Mungwa. 13 familles de burundais de la composante sociale tutsi étaient menacées d'expulsion au moment où elles se justifiaient en disant avoir acquis leurs terres de manière légale.

L'administrateur communal, le chef de zone et les administratifs à la base accusaient leurs victimes d'avoir acheté ces terrains à bas prix, profitant de la crise de 1993-2000 et du départ en exil des citoyens hutu qui les vendaient à vil prix. Ils les accusaient aussi d'avoir contraint des citoyens de la composante sociale hutu de cette localité à leur vendre leurs terres à défaut de quoi ils allaient les tuer. Les jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir menaçaient de détruire ces champs et de les brûler. Les victimes reconnaissent qu'effectivement à cette époque les prix des terrains n'étaient pas élevés, comme ceux d'aujourd'hui.

VI. 4. Un agent de transmission exécuté après son arrestation pour avoir tué son chef hiérarchique : les auteurs du crime impunis

Le policier surnommé Mwarabu a été exécuté par ses collègues en date du 20 mai 2019 au moment où il avait pourtant été maîtrisé le lendemain de son crime dirigé contre son chef hiérarchique prénommé Nicolas. Les auteurs de cette exécution extrajudiciaire n'ont pas été inquiétés, alors qu'ils avaient tenté de justifier leur crime en disant que la victime tentait de fuir.

Les deux victimes travaillaient au commissariat communal de police de Bwambarangwe, en province Kirundo. Selon nos sources à Bwambarangwe, l'agent de transmission Mwarabu avait tiré à bout portant sur son chef le brigadier Nicolas au moment où les deux rentraient sur leur position à la tombée de la nuit du dimanche 19 mai 2019. En conflit de partage de butins, l'AT a tiré plusieurs balles sur sa victime avant de se cacher toute la nuit. Le lendemain, il avait été appréhendé dans sa cachette et ligoté par ses collègues avant de recevoir l'ordre de le conduire au parquet de la République de Kirundo. En cours de chemin, les policiers ont inventé des motifs pour le liquider. Ils avaient tiré sur lui après l'avoir trompé en feignant de le sauver, selon un témoin.

VI. 5. Le Gouverneur de Makamba décide l'arrestation d'une victime de torture qui tentait de porter plainte contre son bourreau au parquet de la République

Gad Niyukuri, gouverneur de la province Makamba a ordonné en date du 21 mai 2019 l'arrestation de Gérard Habarugira qui tentait de porter plainte au parquet de la République de cette province contre le chef de zone Kibago, Phénias Kabura qui l'avait torturé à plusieurs reprises. Ce citoyen de la zone Kibago avait été à plusieurs reprises battu et torturé par Phénias Kabura, a témoigné un des proches de la victime.

« La dernière fois, ce chef de zone lui avait pris son téléphone portable. Il avait porté plainte chez l'officier de police judiciaire à Kibago mais le chef de zone avait refusé de comparaître. Lorsque la victime est allée porter plainte au parquet de la République à Makamba, ce chef de zone s'est confié au gouverneur Gad Niyukuri, qui, à son tour avait arrêté la victime en pleine réunion de sécurité tenue le mardi 21 mai 2019 à Rubimba, colline natale de la victime », renchérit notre source. La victime avait été conduite manu militari au cachot du parquet de Makamba.

VI. 6. Plus de 5000 caisses de boissons BRARUDI saisis au port commercial de Rumonge non remises à leurs propriétaires

Huit commerçants propriétaires de plus de 5000 caisses des produits BRARUDI saisis ont dénoncé le silence des autorités administratives après plus d'un mois que leurs produits aient été saisis au port commercial de Rumonge situé au chef-lieu de la province. La police et le SNR avaient accusé ces commerçants de vouloir exporter ces produits en RDC. Pourtant, l'exportation des produits BRARUDI vers la République Démocratique du Congo via le port commercial de Rumonge était connue de toutes les autorités administratives, de l'OBR, de la police de l'air et des frontières ainsi que du responsable de l'autorité maritime à Rumonge. Cette activité se faisait normalement dans les enceintes du dit port après avoir régularisé les formalités au bureau de l'OBR dans la localité.

Ces commerçants regrettaient d'avoir sollicité l'intervention du gouverneur de la province Rumonge, Juvénal Bigirimana pour que ces produits leurs soient restitués mais que cette autorité n'ait pas réagi à leurs doléances. Entre temps, ces produits constitués uniquement de bière primus engendraient un grand manque à gagner pour chaque jour qu'ils passaient dans les dépôts du port.

Rappelons que la police et le responsable provincial du SNR avaient saisi ces produits en date du 26 avril 2019, lorsque les propriétaires s'apprêtaient à les exporter en RDC. Jusqu'au 30 mai 2019, ces produits étaient exposés aux aléas climatiques, à l'air libre à l'intérieur du port commercial de Rumonge. Cette saisie avait entraîné un ralentissement considérable du trafic à ce port. Des commerçants congolais qui exportaient leurs produits en provenance de la RDC pour s'approvisionner en retour en produits BRARUDI ne venaient plus comme avant. Ils préféraient passer par d'autres ports se trouvant notamment en commune Nyanza-Lac, province Makamba. Certains voyaient un agenda caché derrière cette mesure. Les autorités cherchaient à chasser ces huit commerçants non natifs de la commune Rumonge pour les remplacer avec les plus proches d'elles.

Il convient de rappeler qu'en 2017 et 2018, le gouverneur de la province Rumonge avait ordonné la saisie de plusieurs tonnes de fruits de mandarines qui allaient être exportés en République Démocratique du Congo via le port commercial de Rumonge. Juvénal Bigirimana accusait les commerçants congolais qui importaient ces fruits à partir de Rumonge d'aller les vendre au Rwanda. Ainsi, ce gouverneur avait aussitôt interdit toute sortie à l'extérieur de ces fruits, ce qui avait eu des impacts sérieux sur la vie des cultivateurs et des vendeurs de ces produits.

VI. 7. Un journaliste injustement arrêté et un autre attaqué à la machette en province Bujumbura

Alors qu'il participait à un sport de masse en commune Kabezi, province Bujumbura, le journaliste de la RTNB Claude Nshimirimana, a été arrêté le 05 mai 2019 par la police et détenu au cachot du commissariat de police de la même commune, accusé sans preuves, de tenir une réunion illégale. Les amis de la victime avec qu'il faisait le sport avaient réussi à échapper à l'arrestation policière. Une source policière avait affirmé qu'il n'y avait aucune preuve que le journaliste participait à une quelconque réunion et qu'il était simplement victime de son appartenance géographique en commune Rutovu, province Bururi.

Il a été relaxé après au moins deux nuits et deux jours passés dans ce cachot communal de Kabezi, après avoir corrompu l'administration communale et la police, pour sauver sa vie qui était en danger et pour que l'affaire qui n'en était pas une, soit classée sans suite.

Un autre journaliste du nom Hassan Ruvakuki, ancien employé de la radio Bonesha FM détruit en 2015 par le régime de Bujumbura, et correspondant de la Radio France Internationale, a été attaqué à la machette dans la nuit du 14 mai 2019 à son domicile se trouvant au quartier Kajaga, commune Mutimbuzi. La victime a été blessée au niveau de la mâchoire, sur le bras, sur la tête et ses bourreaux avaient pris le large, le croyant mort.

VI. 8. Le président Pierre Nkurunziza modifie la devise nationale pour adopter celle de la monarchie d'avant la Première République du Burundi.

Le régime de Pierre Nkurunziza s'active depuis le début du mois de mai 2019 à modifier la devise nationale « Unité, Travail, Progrès » pour adopter celle du temps de la monarchie d'avant la Première République du Burundi « Dieu, Roi, Burundi ». Le champ d'application a commencé en province Makamba où en date du 06 mai 2019, le gouverneur de cette province Gad Niyukuri avait menacé les administrateurs communaux en leur disant de modifier sans délais la devise nationale se trouvant sur les monuments du pays.

« Les administrateurs qui dépasseront cette semaine sans avoir effacé les anciennes devises écrites sur les monuments historiques seront suspendus de leur fonction », ceci avait été déclaré au cours d'une réunion tenue à l'intention des chefs de services, des représentants des partis politiques et des administratifs. Les administrateurs des communes Makamba, Kibago et Vugizo étaient cibles de ces menaces, car les autres l'avaient déjà fait.

« Le chef de l'État nous a dit de modifier cette devise et je vous ai donné l'ordre d'exécuter depuis bientôt 4 mois. Là où est écrit « Unité, Travail, Progrès » sera écrit « Dieu, Roi, Burundi » comme l'a demandé le chef de l'État burundais », avait bien précisé Gad Niyukuri. Par la suite, la modification s'est généralisée dans tout le pays en violation de la constitution, nouveau et ancien qui stipule que la devise du pays reste « Unité, Travail, Progrès ».

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le rapport de FORSC continue d'enregistrer de graves et nombreuses violations de droits de l'homme au Burundi qui sont caractéristiques d'une gouvernance atypique et dangereuse pour le présent et l'avenir du pays. Le Président Pierre Nkurunziza qui veut se maintenir, règne par la terreur dont résulte des crimes contre l'humanité. Les auteurs desdits crimes jouissent d'une impunité institutionnalisée. La jeunesse Imbonerakure dont la majorité des membres n'ont pas fréquenté l'école, sont manipulés et utilisés pour semer la terreur, intimider et taire toute voix discordante susceptible d'arrêter le plan du retour à la monarchie. Pierre Nkurunziza met en avant ses aspirations personnelles par la violence et ce, au détriment de toutes les autres priorités nationales pour détruire toute force qui serait à mesure de le concurrencer.

Compte tenu de ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes à différents partenaires nationaux et internationaux :

Aux institutions de l'Etat et au gouvernement du Burundi :

- De se désolidariser avec le régime de Pierre Nkurunziza qui a failli à ses responsabilités de promotion et de protection des droits de ses citoyens et qui a mis en avant ses intérêts personnels au détriment des intérêts de la nation et du peuple burundais ;
- De rétablir un Etat de droits qui respecte les libertés individuelles et collectives en mettant un terme au projet de Pierre Nkurunziza d'entretenir le chaos et le désordre politique qui ne profite qu'à lui seul ;
- D'arrêter la chasse à l'homme contre les opposants politiques pour donner un sens aux élections de 2020 ;
- De mettre fin aux rançonnements et aux spoliations de terres et autres biens de la population ;
- De protéger la population burundaise contre les épidémies qui font rage dans le pays dans le silence complice du régime de Pierre Nkurunziza ;
- De se solidariser avec les victimes de la tyrannie de Pierre Nkurunziza qui réclament que justice leur soit rendue.

Aux représentants du peuple, aux partis politiques, organisations syndicales, aux organisations de la société civile et aux confessions religieuses :

- D'initier des actions civiques pour refuser la tyrannie et réclamer le départ du régime de Pierre Nkurunziza qui tue et détruit tout sur son passage.

A l'ÉAC, UA et ONU :

- De suivre de près l'évolution de la situation au Burundi et d'arrêter le soutien du régime en maintenant les missions de maintien de la paix accordées aux auteurs de graves violations des droits de l'homme ;
- Préalablement aux élections de 2020 auxquelles le régime tient énormément :
 - ✓ De déployer une force de police onusienne telle que décidée par le conseil de sécurité des Nations Unies dans sa résolution 2279 du 1^{er} avril 2016. De la sorte, cette composante contribuerait à observer la situation des droits humains, à rassurer les partenaires politiques, à veiller au déverrouillage de l'espace politique et civique, gage véritable du déroulement des élections inclusives et transparentes.